

## PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET Pôle de la communication interministérielle

Strasbourg, le 11 janvier 2016

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le polder de la Moder est l'un des ouvrages permettant de réguler les ondes de crue du Rhin. Il a été créé sur les communes de Fort-Louis et Neuhaeusel dans le cadre d'un vaste programme franco-allemand . Son existence et son bon fonctionnement sont donc directement liés à la sécurité des personnes et des biens.

Le polder peut contenir jusqu'à 5,6 millions de m³ d'eau sur une surface de 240ha.

L'exercice de mise en eau du **mardi 12 janvier 2016** est une nécessité technique qui permet de vérifier d'une part que l'ouvrage, constitué de digues sèches, est conforme tant au plan technique que de la sécurité, et d'autre part de permettre à l'ensemble des services concernés de travailler de manière coordonnée à la réalisation de cette opération.

Préalablement à la mise en eau, l'ensemble des mesures de sécurité sont mises en œuvre afin de s'assurer de l'absence de personnes sur le site (activation de sirènes, ratissage de la zone).

Cette période de l'année est, par ailleurs, la plus favorable à une mise en eau, au regard des enjeux environnementaux, faunistiques et économiques.

Le site du polder de la Moder, ses accès et ses digues seront donc interdits au public à compter du mardi 12 janvier 2016 à 8 heures et jusqu'au terme de l'opération.

La réouverture du site au public fera l'objet d'une information spécifique le moment venu.